ÉLECTIONS LÉGISLATIVES
de MARS 1978

2e Circonscription

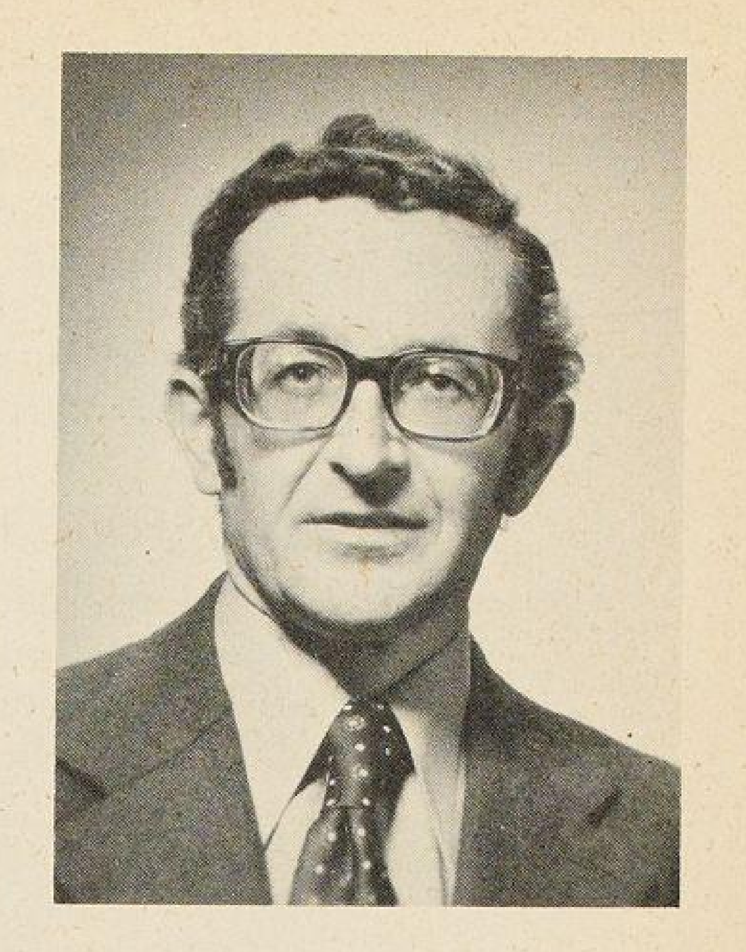
André CHOLLIER

MÉDECIN ANESTHÉSISTE

GAULLISTE DE LA MAJORITÉ MÉCONTENTE

Rose-Marie DUBARD, Suppléante

MÉDECIN PHONIATRE



MADAME, MADEMOISELLE, MONSIEUR

Gaulliste de toujours, je me présente à vous comme candidat de la majorité, mais une **majorité mécontente.**

L'enjeu de mars 1978 est important. La gauche peut prendre le pouvoir. Mais «quelle» gauche ? Les partis qui la composent ont élaboré un programme commun. En fait, ils n'ont de commun que leur ambition ; d'un côté, celle d'un parti : le parti communiste ; de l'autre, celle d'un homme : François MITTERAND. Quant à Monsieur FABRE, que va-t-il faire dans cette galère !

L'arrivée de ces hommes au pouvoir ne conduira pas au chaos ou à l'apocalypse, mais au désordre. Ces partis chercheront la suprématie par la démagogie. Pour la France, ce sera la régression et le déclin, la perte de son prestige dans le monde et de sa puissance en Europe.

Il faut aider cette majorité, mais elle-même n'est pas sans reproche. Imperturbable, figée dans son immobilisme, n'hésitant pas à renier les siens, elle voit ses pourcentages électoraux diminuer régulièrement mais les idées et les méthodes restent les mêmes : on ne change pas les hommes quelle que soit leur âge et leur efficacité.

Il faut agir, et dans ce but, j'ai décidé de solliciter vos suffrages. Vous qui voulez une majorité rénovée, vous qui, tentés par les idéaux de gauche, comprenez que ces alliances contre nature ne peuvent qu'aider le parti communiste à faire un pas de plus vers le but qu'il nous a depuis toujours assigné, je suis certain que vous m'entendrez !

* * *

NOTRE SOCIÉTÉ DOIT DEVENIR PLUS JUSTE EN RESTANT LIBRE

Il faut donner à chacun, homme ou femme, jeune ou vieux, le droit et la possibilité de s'exprimer. Selon son âge, son sexe, son environnement, chaque individu a ses qualités propres : qu'il puisse les épanouir au maximum. Tous n'atteindront pas le même niveau : une société juste, non une société égalitaire. Et un éventail de salaire suffisant pour stimuler les légitimes ambitions.

Donnons aux entreprises les possibilités budgétaires nécessaires à leur existence et à leur expansion : ce qui permettra le plein emploi. A long terme, de vastes nationalisations sont concevables (encore que l'actionnariat soit préférable). Le plus souvent, les P.D.G. ne sont pas propriétaires des sociétés qu'ils administrent. Mais il faut conserver des «patrons» responsables et dotés de pouvoirs suffisants envers leurs subordonnés. Les comités d'entreprises doivent pouvoir contrôler et suggérer, les syndicats, défendre leurs adhérents, ce n'est pas à eux de diriger !

Oui aux nationalisations, non aux fonctionnaires irresponsables et impuissants.

FORMONS NOTRE JEUNESSE

Deux et deux font quatre pour le jeune communiste et le jeune chrétien : une école unique pour tous. Suppression de l'enseignement libre lorsque l'école, chargée de l'instruction, sera neutre et apolitique, ce qui n'est pas le cas actuellement !

Il faut distinguer instruction et éducation. L'éducation (et l'école y a une part) doit être prise en charge par de multiples organismes, aussi variés que possible dans leur mode d'action et de pensée, et d'abord par la famille. Il faut libéraliser les organismes extra-scolaires, les diversifier et les aider selon leur activité.

Ainsi, nous aurons une jeunesse instruite et non endoctrinée.

AIDONS LE SPORT, REFLET DU DYNAMISME DES NATIONS

Il concerne les jeunes (et devrait être enseigné à l'école à parité avec les autres matières), mais aussi les moins jeunes. Son budget doit être impérativement augmenté. N'opposons pas sport d'élites et sport de masse. Des crédits de fonctionnement devraient permettre une utilisation plus rationnelle des nombreuses réalisations sportives faites ces dernières années.

Pas d'étatisation du sport, ni de municipalisation dans les villes importantes. Subventionnons les sociétés sportives comme les sociétés para et post-scolaires.

LA SANTÉ DOIT ÊTRE GARANTIE A TOUS

Toutes les catégories sociales doivent être protégées contre la maladie, l'amélioration des hôpitaux, poursuivie.

Les dépenses de santé doivent être largement remboursées, mais une médecine totalement gratuite est un leurre ; c'est la porte ouverte à tous les abus, ce qui conduira à la planification technocratique et à la fin du libre choix.

Conservons les secteurs publics et libéraux qui doivent être complémentaires. Irremplaçable dans certains domaines, l'hôpital public a forcément une organisation plus lourde. Lui imposer de nouvelles charges, c'est arriver à **la médecine-industrielle.** L'exemple de la maternité du C. H. R. Orléans, débordée devant la fermeture des cliniques privées est la parfaite illustration des inconvénients du gigantisme.

La santé des Français ne sera que meilleure si leurs conditions de travail sont bonnes. Des revenus suffisants doivent permettre à chacun de profiter de la vie et de préparer sa retraite dont il choisira l'heure.

IL FAUT AMÉLIORER LE CADRE DE VIE

Modernisons les villes en respectant le passé, récupérons la campagne, mais gazon et béton peuvent coexister.

Multiplions les équipements collectifs (accessibles à tous, même aux handicapés), évitons les cloisonnements : non aux ghettos !

Non à la pollution inutile, mais nous sommes si voraces d'énergie (qui accepterait de se passer du confort qu'elle apporte ?), qu'il faut accepter le nucléaire.

Nous ne sommes en guerre avec personne, mais pouvons avoir à nous défendre. Il nous faut une armée forte et indépendante, même si elle doit, l'heure venue, s'intégrer dans une défense collective.

Notre politique étrangère doit être une politique d'amitié et de compréhension avec tous les peuples, en toute indépendance et respect de nos intérêts.

* *
*

Comptons surtout sur nous-mêmes. Non à une société d'assistés. C'est la volonté de chacun qui lui permettra de conquérir sa liberté individuelle.

Si, comme le dit Sartre, «l'Enfer, c'est les autres», le Paradis, on l'a en soi !

Alors, à vous de choisir

André CHOLLIER
Médecin Anesthésiste
Gaulliste de la Majorité Mécontente

Rose-Marie DUBARD, suppléante
Médecin Phoniatre.

Imp Desjardin Orléans